



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

sécurité des biens et des personnes

Question au Gouvernement n° 772

Texte de la question

ARRESTATIONS DE PERSONNES APPARTENANT À L'ULTRA-GAUCHE APRÈS LES SABOTAGES À LA SNCF

M. le président. La parole est à M. Philippe Gosselin, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Philippe Gosselin. Ma question s'adresse à Mme la ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Hier, alors que la France entière, dans un élan national de reconnaissance et de mémoire auquel nous nous associons tous solennellement, rendait hommage aux poilus de 14-18 et célébrait la paix dans une Europe aujourd'hui réconciliée, une importante opération de police était menée à Paris, dans la Meuse, en Seine-maritime et en Corrèze, aboutissant à de nombreuses interpellations - dix-huit suspects sont en garde en vue. Nous devons saluer avec enthousiasme l'enquête éclair conduite par la DCRI, les services de police et de gendarmerie, deux jours à peine après les sabotages de caténaires, lesquels ont provoqué des retards importants pour 160 trains et font suite à de nombreux incidents survenus les 1er, 8 et 9 novembre, sans oublier des alertes à la bombe contre le TGV en Savoie au mois de juin dernier. Ces actions criminelles et terroristes qui auraient pu entraîner des conséquences gravissimes sont en recrudescence ces derniers temps et les groupuscules d'activistes semblent reprendre force. Nous avons pu les voir à l'oeuvre lors de manifestations lycéennes violentes ou de manifestations anti-mondialistes organisées à l'occasion de grandes réunions internationales telles que le G20, le G8 ou le forum de Davos.

Sans doute se sentent-ils pousser des ailes quand leurs grands aînés du début des années 80 eux-mêmes n'ont toujours pas manifesté le moindre signe de repentance et de compassion à l'égard de leurs victimes et réaffirment la légitimité de l'action violente, le tout sous le regard complice de certains qui, à tout le moins, observent un silence bien éloquent ! (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.- Exclamations sur quelques bancs du groupe SRC.*)

Pouvez-vous, madame la ministre, faire le point sur les interpellations d'hier, nous indiquer les suites que le Gouvernement entend leur donner et, plus largement, nous dire comment l'État entend lutter contre les agissements des groupuscules dont le but ultime est la mort de nos démocraties ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

M. le président. La parole est à Mme Michèle Alliot-Marie, ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales.

Mme Michèle Alliot-Marie, *ministre de l'intérieur, de l'outre-mer et des collectivités territoriales*. Monsieur le député, les dix personnes appartenant à l'ultra-gauche, interpellées hier, sont toujours en garde à vue. Les perquisitions ont permis de saisir du matériel important et des écrits légitimant les attaques contre les moyens de transport, en particulier contre les TGV.

L'enquête judiciaire dirigée par le parquet antiterroriste nous permettra de déterminer d'éventuelles complicités ou d'autres actions à mener. Comme vous, monsieur le député, et comme tous les membres de cette assemblée, je tiens à saluer et à féliciter les forces de l'ordre pour leur travail. (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur plusieurs bancs du groupe SRC.*) Les agents de la Direction centrale du renseignement intérieur, les services de la sous-direction antiterroriste et les gendarmes qui ont participé à cette opération méritent, en effet, vos applaudissements.

Cette opération a été rendue possible par les enquêtes très suivies menées, à ma demande, par la Direction centrale du renseignement intérieur depuis maintenant plusieurs mois. En effet, dès mon arrivé au ministère et déjà un peu avant, j'avais alerté sur le risque de la montée d'une mouvance radicale d'extrême gauche et sur ses dangers. Ces individus se caractérisent par le rejet de toute expression démocratique et par l'appel à des mouvements violents.

C'est la raison pour laquelle, lors des réunions hebdomadaires que je tiens avec les services de renseignement et avec la PJ sur le terrorisme, une attention toute particulière est portée à ce type de mouvement. En effet, il est logique que, dans notre république, l'on puisse exprimer démocratiquement toutes les idées, mais la démocratie ne saurait tolérer une expression radicale et violente. Nous ne la tolérerons pas ! Tous les services de police et de gendarmerie sont mobilisés à cette fin ! *(Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC et sur quelques bancs du groupe SRC.)*

Données clés

Auteur : [M. Philippe Gosselin](#)

Circonscription : Manche (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 772

Rubrique : Sécurité publique

Ministère interrogé : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Ministère attributaire : Intérieur, outre-mer et collectivités territoriales

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 13 novembre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 13 novembre 2008